

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 10

Artikel: On caïon que s'einnouyè
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Angleterre. C'est par centaines de mille que l'on expédie les caillies à Londres.

L'agglomération sur le bateau, les coups de mer, en détruisent près de 50 %. Mais on comble vite les vides. Les Arabes n'ont qu'à promener leurs filets sur les plaines de la Basse-Egypte, pendant toute la durée des passages, en octobre et en mai.

Les caillies abandonnent l'Afrique au printemps, essayent de traverser la mer et tombent, le plus souvent, harassées et malades, sur le littoral de la Grèce, dans les îles, en Italie, sur les côtes de Provence, en Espagne. Et là, partout, on les poursuit avec des engins de toutes sortes et on capture sans peine ces oiseaux à moitié morts de faim et de fatigue. A Capri, le massacre est général : on les capture ou on les tue par milliers par jour. A Rome, il arrive quelquefois sur le marché, en un jour, vingt mille caillies. Dans l'archipel grec, on en prend tant qu'on les sale par tonnes. A Santorin, on les conserve dans le vinaigre. En France, sur le littoral, malgré la loi qu'on semble oublier, on en capture aussi des quantités considérables. Si bien que, après tous ces massacres, on peut s'étonner que la tribu nomade qui progresse vers le Nord ne soit pas entièrement décimée. Il en reste encore qui se répandent dans nos champs, dans les prés. La fécondité de l'espèce est énorme : autrement, l'Afrique n'en reverrait guère. La tribu s'augmente considérablement en Europe et bravement, aux mauvais jours, elle regagne les pays chauds. Cette fois, ce n'est plus la caillie maigre qui nous était venue à la fin de l'hiver ; l'oiseau est gras, dodu ; il a pris santé dans les champs de France et d'Allemagne ; sa chair est fine et délicate.

Aussi, quand les émigrantes arrivent en forme sur le littoral, c'est à qui s'en emparera. On les capture à volonté. Les îles du Levant, les rives du Bosphore, s'en approvisionnent. Ce qui en reste parvient à traverser la Méditerranée. Et la chasse recommence.

Et, cependant, il y en a toujours. Oui. Mais la caillie ne niche qu'en Europe. Le séjour là-bas ne comble pas les vides. Au contraire. En sorte que le déficit augmente, et il faudra bien arriver à la fin... Le mal empire depuis l'occupation de l'Egypte. Les Anglais aiment les caillies et font des envois continuels à la mère patrie.

Tels sont les intéressants renseignements que nous empruntons à la chronique de M. H. de Parville, dans les *Annales politiques et littéraires*.

République minuscule.

Tous nos lecteurs savent que la République de Saint-Marin est le plus petit Etat de l'Europe. Mais si nous les en entretenons aujourd'hui, c'est au point de vue de certaines particularités qui ne manquent pas d'intérêt.

Situé sur une partie des contreforts orientaux des Appennins, Saint-Marin, qui a une superficie de 5421 hectares, se trouve entièrement environné par le territoire italien. Le Monte Titano, qui est le point le plus élevé de ce petit territoire, a trois pics surmontés chacun par un château.

La ville de San-Marino compte 1600 habitants, en dehors des 8000 qui peuplent le reste du territoire de la République. C'est une des villes les plus pittoresques du monde, perchée comme elle est sur des falaises perpendiculaires. Le faubourg de San-Marino, au pied de la falaise, est le centre commercial de la république ; on y trouve la monnaie spéciale frappée par elle.

Un étroit sentier conduit à la pittoresque cité dont nous venons de parler. Du haut du château, on jouit d'une vue magnifique sur l'Adriatique, et, quand le temps est clair, on peut même apercevoir les côtes de la Dalmatie. On

dit que lorsque le courrier arrive au bourg, on sonne une cloche, et ceux qui habitent au haut du rocher, s'ils veulent leurs lettres, doivent descendre les chercher, car, par suite d'une ancienne tradition, le facteur ne gravit jamais la falaise.

L'histoire de Saint-Marin est des plus intéressantes. Le premier document qui s'y rattache date de 885. Les habitants achetèrent successivement diverses parcelles de terrain aux princes du voisinage, comme la forteresse de *Penna Rosta*, acquise en l'an 1000, et le château de *Cazolo*, en 1170. Le petit Etat ayant prêté son concours au pape Pie II, contre les Malatesta de Rimini, en reçut en récompense, en 1463, les châteaux de *Serravalle*, de *Felano*, de *Montgiardino*, de *Fiorentino* et le bourg de *Piagge*.

Lors de l'annexion du duché d'Urbain aux Etats de l'Eglise, en 1631, l'indépendance de Saint-Marin fut reconnue. En 1797, Bonaparte décida de conserver la petite république comme échantillon et lui donna même quatre canons pour la récompenser de la modération qu'elle avait montrée en refusant l'offre d'une extension de territoire. Pie VII la confirma dans son indépendance en 1717, et, en 1854, Napoléon III intervint pour la garantir contre les projets d'annexions de Pie IX. Enfin, lors de l'unification de l'Italie, Saint-Marin obtint la conservation de ses libertés.

Le pouvoir législatif appartient à un Grand-Conseil de 60 membres, dont 20 nobles, 20 bourgeois et 20 cultivateurs nommés à vie.

Le pouvoir exécutif est attribué à deux *capitani reggenti*, dont un noble et un roturier élus pour 6 mois par le Grand Conseil. Le pouvoir judiciaire appartient de droit à ces deux magistrats, mais ils ne font que juger ou concilier les petites causes. Pour affaires plus graves, le gouvernement institue un tribunal spécial composé de légistes étrangers à la république.

La force armée se compose de deux corps : la garde, forte de 31 hommes, officiers compris, servant de garde aux capitaines et au Conseil, et la milice, 950 hommes.

L'instruction publique compte un collège, avec chaires de droit, de philosophie, de mathématiques et de rhétorique, et deux écoles.

Le territoire de *Saint-Marin*, montagneux et stérile, ne produit guère que des arbres fruitiers et de belles vignes où l'on récolte d'excellent vin. Ses ressources sont insuffisantes pour nourrir ses habitants qui émigrent en grand nombre pendant une partie de l'année.

Telle est cette curieuse république, dont l'étendue peut être traversée dans sa plus grande largeur en moins d'une heure.

C. PAULON.
(Science illustrée.)

Bijou d'or.

Episode de la vie des contrebandiers dans le Jura suisse.

(FIN.)

« Il pouvait être trois heures du matin. Nous marchâmes bien une heure en silence, au milieu des grands sapins. Arrivés dans une clairière, Petit-François fit faire halte et déposer les ballots sous la corniche d'un rocher qui en surplombait un des côtés.

« Un grand diable de sapin, au tronc énorme, avec des branches pareilles à de grands arbres et formant une sorte de candelabre gigantesque, occupait seul le centre de la clairière. — Regarde ton gibet, Abram ! tu ne diras pas que je l'ai mal choisi ! Cet été, les étrangers viendront te voir, si les corbeaux t'ont laissé encore quelques lambeaux de peau sur les os ! Ah ! tu es malin, toi ! Monsieur avait par trop de curiosité ! Monsieur aime les explorations ! fichtre ! Pour de la vue et de l'agrément, tu en auras là-haut !... »

« Si vous aviez vu la figure de ce monstre, les yeux injectés de sang, la bave aux lèvres, des mains

larges comme des battoirs, au poil roux, touffu, vous auriez compris que toute prière ou appel à ses bons sentiments, était superflu. Il ne me restait qu'à mourir en brave, pour faire honneur au corps.

« — Louis, suiffe bien la corde, tu iras l'attacher à la dernière branche. En attendant, amusons-nous un peu avec ce beau merle. » L'amusement de Petit-François consista à m'attacher solidement au tronc du sapin, puis il mit habit bas, se retroussa les manches et alla chercher sous la corniche, une grosse pierre. Il se rangea avec son frère à une vingtaine de pas, et... je fus la cible.

« Les premiers coups manquèrent. Peu à peu Petit-François s'excita, se rapprocha, rectifia son tir. Il fit placer son frère à quelques mètres derrière le sapin et celui-ci lui rejetait la pierre ; comme au jeu de quilles, quoi !

« Un coup de pierre m'écrasa le poignet, un autre m'enfonça les côtes à droite, puis un dernier coup m'écrasa le nez et me mit la mâchoire en capilotade... cette fois c'était la fin... je perdis connaissance...

« Quand je revins à moi, je sentis la langue de Bijou qui léchait le sang sur mon visage ! j'étais adossé au tronc d'un arbre ; devant moi, sur la neige, gisaient deux cadavres : Petit-François et mon brigadier. L'appointé, seul dans la clairière, me frictionnait à tour de bras.

« Ne cause pas, Abram ! Les brigands ont leur compte. Ils ont décampé avec du plomb dans l'aile ! Ils n'iront pas loin. Le brigadier a deux balles dans le corps, il est mort. Petit-François est là. Je lui ai fichu ma bayonnette dans le ventre. Il a son affaire. Pauvre vieux, va, ils t'ont bien arrangé ! Je vais aller à Saint-Cergues chercher des secours. Bijou, qui t'a sauvé, restera avec toi. En attendant, je t'enveloppe avec cette couverture de laine. Adieu, Abram, tu en réchapperas. Voilà un revolver, cache-le sous ta couverture. S'il en revenait un, laisse-le approcher à bout portant et brûle-lui la g... »

« Qu'ajouterais-je encore, monsieur ? Il revint avec des renforts et des brancards, on y posa ma personne bien endolorie et les deux cadavres. L'appointé partit à la poursuite des deux frères de Petit-François. Ils furent arrêtés sur la frontière de France et extradés. Ils ont les galères à vie à la Force de Lausanne. J'ai fait trois mois d'hôpital à la Samaritaine ; mon physique est bien laid. C'est ce que m'a dit ma petite Kosette, qui m'a traitéusement lâché, pour épouser l'épicier des Rousses, le receleur des contrebandiers. Le gouvernement m'a cousu la sardine d'appointé sur la manche, plus une gratification de cent francs. Il a alloué à la veuve du brigadier la moitié de la valeur des marchandises que j'avais découvertes dans la grotte. C'est une pension à la ficelle ; que voulez-vous, pour nous, serviteurs infimes, l'Etat ne se ruine pas !

« Je suis toujours resté appointé et le resterai toujours, parce que je marque trop mal, dit le rapport.

« Bijou, mon sauveur, avait réussi à s'échapper par une fissure de la grotte, était allé au poste de la Cure, n'avait trouvé personne. Revenu au Crouaz, il avait pris piste sur la sentinelle de l'Arzière, qui, soupçonnant un malheur, s'était, de concert avec le brigadier, mise à ma recherche. Le corps des gendarmes de Vaud l'a nommé officiellement *Bijou d'or*. Les camarades lui ont fait don d'une croix d'or que vous pouvez voir pendue, là, à son collier. La grotte du Petit-François s'appelle à présent « *Poilechaud*, » en mon souvenir sans doute. Voilà mon histoire, monsieur !

« A vous autres, maintenant. »

HUGUES MULLER-DARIER
(de Genève).

On caïon que s'einnouyè.

Quand on hommo a z'u lo guignon dè s'accoublià avoué 'na pernetta que ne fa què grogni et romnà pè l'hotò, l'est vito pillorià se le vint à passà l'arme à gause ; m'à se la fenna a adè fè bon ménadzo avoué se n'hommo et que n'aussant jamé z'u la pe petita tracasséri, lo pourro vévo ne sà pas què deveni, quand l'a perdu sa fenna ; ne fa què lameintà et rein ne pào lo consola. L'est veré que l'est on rudo guignon dè sè vairè on dzo tot solet quand on a z'u coutema dè vivrè du grantein à dou et qu'on s'est adè bin accordà tota sa via.

Se l'est dinse po lè dzeins, l'est dinse assebin po lè bitès et s'on a'trai vatsès qu'ont acoutemà d'ètrè einseimbllo, s'on ein veind iena et qu'on outro vigné à crèvà, clia que resté à l'étrabllia s'einnouyé qu'on dianstre dè sè vairè dinse tota soletta; la maiti d'ao teimpe ne vao rein totsi à la patoura et tota la dzornà fà d'ài bramàies dè la mètsance.

Et n'ia pas rein què lè vatsès que sont coumeint vo dio, m'ia onco lè z'anglais d'èboitons que s'avont lameintà; çosse est la pura vretà! On caïon a bio n'ètrè qu'on caïon, m'ia, faut bin crairè què cliaò bitès, se ne s'avont pas dèvezà, ni ein français et ni ein allemand, sè compreignont tot parai; l'ont d'ao tieu et n'a concheince, et n'a concheince petètrè pe bouna què clia à bin d'ài dzeins; s'avont assebin s'amà lè z'ons lè z'auto.

Atsità v'ài dou petits caïenets po mettrè à l'èingrais et boutà-lè vai ti dou dein lo mim'èboiton. L'ont astout fé cognessance; on part dè dzo après sont d'za d'ài bons z'amis et quand l'ont medzi du lo fourri tantqu'è l'aton dein la mim'audzo, s'amont tot coumeint se l'ètiont dou frarès.

Ora, tiadès vai z'ein ion! vo z'itès sù que l'auto va sè teni on part dè senannès tot capot à fond de l'èboiton, àobin ne farè què romnà tota la dzornà et s'einnouyèrè tant que ne medzèrè quasu perein, àobin ne farè què farfouilli permi lè lavurès et du adon ne reingraisèrè rein mè et cein que vo z'arè dè mi à fèrè, l'est dè lo tia assebin à mein dè l'ài rebailli on outro camarade.

Lo François à la vèva av'ài dou caïons qu'aviont ètà eingraissè dinse einseimbllo et, cauquès dzo après lo bounan, l'ein à ti ion.

Lo leindèman dè la boutsèri, la fenna à François, que revegnà dè portà à medzi à l'auto, dese à l'hotò.

— L'est cè pouro caïon que s'einnouyé, ora que l'est tot solet, vaidè-vo mè-fà pedi, du hiair à nè, l'est ètà à fond de l'èboiton et n'a pas rebudzi; tot cein que l'ài è portà est adé dein l'audzo et n'a rein remedi.

— Se s'einnouyé dinse d'ètrè tot solet, fe lo vòlet à François, on dzouvenò Fribordzai, on bocon pèsant. n'aussi par poaire, noutrà maitra, lè dèman dèmeinde et la vèprà, vu prào allà mè teni dein l'èboiton po l'ài teni compagni, vo mè baillèrè on tabouret et lo novè armana po liaire on bocon; dinse sarè bin lo dianstro s'einnouyé ni l'on ni l'auto; et se faut l'ài dremi, l'ài droumetrè; on est assebin su la paille don n'èboiton què dein on lhi à l'étrabllio! dese lo Dzozet.

A propos de restaurations.

Depuis quelques années, on s'est pris chez nous de belle passion pour les anciens édifices. Grâce à l'initiative et aux soins éclairés de spécialistes, vieilles églises, vieux manoirs, vieilles maisons et vieilles tours renaissent peu à peu de leurs cendres. De leurs cendres, n'est pas trop dire pour quelques-uns de ces monuments, qui étaient dans un état de vétusté très avancé.

Le gouvernement lui-même a pris la tête du mouvement. Un conservateur des monuments historiques et une commission consultative, composée de spécialistes, ont été institués par une loi entrée en vigueur le 1^{er} janvier. La mission du conservateur et de la commission est de signaler à l'Etat et aux communes tous les édifices présentant quelque intérêt historique et archéologique, de veiller à la conservation de ceux-ci et d'en diriger, cas échéant, la restauration. Dans ce domaine, on le sait, rien n'est plus délicat qu'une restauration. Mieux vaut encore abandonner tout à fait aux ravages du temps et des intempéries un vieux monument que de le livrer aux restaurateurs, si ceux-ci ne sont en même temps des artistes et

surtout des érudits, soucieux de la vérité historique.

Voici, à ce propos, quelques vers familiers dont l'auteur est Charles Garnier, l'éminent architecte de l'Opéra de Paris.

« Garnier, né de parents pauvres, disent les *Annales politiques*, auxquelles nous empruntons ces vers, était demeuré gamin de Paris; il adorait, à la fin des repas de corps, tirer de sa poche quelques couplets improvisés à la mode d'autrefois. Ce n'étaient pas des vers de haute venue; c'étaient des vers sans prétention, donnés pour tels, et auxquels les convives applaudissaient toujours.

» Il y a quelques années, les Amis des Monuments parisiens s'étaient réunis pour dîner en l'hôtel de la rue Serpente. Charles Garnier était du nombre. Il se lève au dessert et fredonne sur l'air « On sait que Lise est une fille honnête » :

Quand on s'fait vieux, qu'les cheveux quittent la nuque,
On voit des gens qui, croyant s'rajeunir,
Sur l'occiput se flanqu'nt une perruque;
Mais malgré ça l'on doit bien convenir
Qu'ils ne peuv'nt jamais à leur but parvenir.
L'effet est l'même chaque fois qu'on maquille
Les bâtiments. Laissez-les donc en paix.
S'ils clochent trop, donnez-leur un béquille,
Mais n'leur mettez jamais de faux toupets.

Continuant sur ce ton, il félicite ses collègues les Amis des monuments de protéger ces vestiges du passé — même et surtout contre les restaurateurs d'occasion; puis, concluant :

C'est seulement rue Serpent qu'on restaure,
Restaurons-nous. Allons donc y dîner.

Glion-Naye.

Le tronçon Glion-Caux est ouvert à l'exploitation depuis dimanche.

Il y a cinq trains dans chaque direction.

Il est ajouté au service de l'horaire régulier les courses suivantes :

Glion, 8 h. 15, 6 h. 42 (dép.)

Caux, 8 h. 35, 6 h. 32 (arr.)

Caux, 8 h. 45, 6 h. 40 (dép.)

Glion, 9 h. 04, 6 h. 59 (arr.)

S'il ne tombait plus de neige à Naye, cent ouvriers suffiraient à ouvrir la voie en une seule journée.

Nettoyage et blanchiment des vieilles estampes jaunies. — M. C. de Clerq, chimiste, indique le moyen suivant à la *Science pratique* :

Employer un mélange d'une partie d'eau de Javel et de quatre parties d'eau, placé dans une cuvette photographique; y laisser tremper, pendant plusieurs heures, la gravure, dont le papier reprend sa blancheur primitive; laver ensuite à grande eau et laisser sécher sur du papier buvard.

Maux de tête. — Les maux de tête cèdent presque toujours à l'application simultanée de l'eau chaude aux pieds et derrière le cou. Un essuie-main plié, trempé dans l'eau chaude, tordu rapidement et appliqué sur l'estomac agit comme par magie en cas de coliques. Il n'y a rien de plus efficace pour couper court aux congestions des poumons, pour arrêter le mal de gorge ou guérir le rhumatisme que l'application prompte et complète de l'eau chaude.

Une serviette pliée en plusieurs doubles, trempée dans l'eau chaude, vivement tordue et appliquée sur le point de la tête qui fait souffrir ou sur le siège de la névralgie, amènera, la plupart du temps, un soulagement réel.

Une bande de flanelle ou une serviette pliée en long, trempée dans l'eau chaude, tordue et appliquée ensuite sur le cou d'un enfant qui a le croup, apporte quelquefois en dix minutes, un grand soulagement.

Oreilles de porc, sauce moutarde. — Déjeuner pour 12 personnes.

Plongez pendant quelques minutes dans l'eau bouillante et salée douze oreilles de porc blanchies, consciencieusement nettoyées en dedans et en dehors. — D'autre part, faites mijoter longuement dans une demi-livre de beurre deux oignons et deux carottes jaunes coupées en tranches, sans laisser

prendre couleur aux oignons. Versez là-dessus, en parties égales, de l'eau, du vinaigre et du vin blanc ordinaire; ajoutez-y deux feuilles de laurier, quelques tranches de citron, quelques grains de poivre écrasé, le sel nécessaire, ainsi que quelques couennes de lard fraîches, et laissez cuire le tout un quart d'heure. Mettez alors les oreilles dans ce jus, liez avec un roux et remuez la sauce cuite et passée qu'on relève avec quelques cuillerées à soupe de moutarde et un peu de Maggi. — En dressant, placez dans chaque oreille une petite boulette de pâte ou une pomme de terre bouillie.

Boutades.

Au tribunal.

Le président demande au prévenu ses noms, prénoms et profession; puis, relevant ses lunettes sur son front :

— Avez-vous déjà été condamné ?

— Non, monsieur le président.

— Parfait! Eh bien, asseyez-vous, vous allez l'être.

Quand je fais mes malles, nous disait l'autre jour un voyageur, je n'oublie jamais rien. Il n'y a qu'à procéder par ordre, tout est là :

Je mets d'abord la main sur mon front et je dis : peigne, brosse, pommade; — bonnet de coton.

Puis je passe aux yeux et je dis : pince-nez, lorgnon, loupe.

Ma main descend sur le nez : mouchoir, tabac à priser.

Sur la bouche : brosse à dents, eau dentifrice.

Au cou : cache-nez, cravates, faux-cols.

Aux épaules : bretelles.

A la poitrine : gilet de flanelle, pastilles de gomme.

Je vais comme cela jusqu'en bas : chaussettes, pantoufles, etc. — Puis je remonte et je fais la preuve.

Solution du problème de samedi. — Le premier chapeau vaut fr. 41.25 et le second fr. 6. — Ont répondu juste, MM. Georges Payot, E. Rosset, Elisa Curret, H. L. Bécher, Lausanne; Collet, Braserie des Savoises, Lse Michel; J. Charmey, Avenches; E. Favre, Romont; syndie, Rueyres; B. Menétray, Chavannes; E. Buttiaz, Epesses; Jaquier, à Montherond. — La prime est échu à M^{me} Louise Michel, route de Carouge, Genève.

THEATRE. — Amateurs de comédie, amateurs de drame, c'est le moment, c'est l'instant de prendre vos billets! Nous arrivons à la fin de la saison. Demain, *avant-dernière représentation du dimanche*. A cette occasion, spectacle extraordinaire: **La Tour de Nesle**, drame en 5 actes et 8 tableaux, par A. Dumas et Gaillardet. Pour terminer la soirée: **Blanchette**, comédie en 3 actes, par Brieux; le plus grand succès du Théâtre Antoine (Théâtre libre). — Rideau à 7 1/2 heures.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Faire-part.

MENUS ET CARTES DE TABLE

OCCASION		Les grands stocks de marchandises pour la Saison d'automne et hiver, telle que:	
Etoffes pour Dames, fillettes et enfants,		dep. Fr. 1 — p. m.	
Milaines, Bouxkins, Cheviots p' hommes		» 2 50 »	
Coutil imprimé, flanelle laine et coton		» 45 »	
Cotonnerie, toiles écruës et blanchies		» 20 »	
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. — Echantillons franco. —			
Adresse: Max Wirth, Zurich.			

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Huward.